



Communauté de paroisses « Saint Martin sur Ill et Largue »

Paroisses de HEIDWILLER, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, SAINT BERNARD,
SPECHBACH LE BAS, SPECHBACH LE HAUT, TAGOLSHEIM et WALHEIM

2 Grand'rue 68720 ILLFURTH ☎ : 03.89.25.41.50

E-mail : www.centre.interparoissial.illfurth@orange.fr

Site internet : www.portesaintmartin.paroisse.net

SYNTHESE DE LA MISSION ET DU FONCTIONNEMENT DES INSTANCES MISES EN PLACE DANS LES COMMUNAUTES DE PAROISSES DU DIOCESE DE STRASBOURG DEPUIS 2004

LA PAROISSE

Le terme « **paroisse** » continue à désigner la communauté catholique d'un village. C'est le lieu de proximité de l'Église : prière, célébration, attention aux personnes. Les personnes actives sont regroupées au sein de services ou mouvements propres à chaque paroisse (par exemple chorale ou équipe de servants d'autel). Chaque paroisse est dotée d'un **conseil de fabrique** qui a en charge la gestion matérielle des biens de la paroisse.

Dans chaque paroisse, quelques personnes (au minimum, deux) forment une « **équipe-relais** ». Son rôle est de faire le lien entre la communauté de paroisses, la paroisse et les chrétiens, d'informer et d'accueillir les personnes qui ont des demandes spécifiques (baptême, mariage, catéchèse, funérailles, etc.). Les membres des équipes-relais sont choisis par l'Équipe d'Animation Pastorale.

LA COMMUNAUTE DE PAROISSES

La **communauté de paroisses (compar)** est un regroupement pastoral formé de plusieurs paroisses qui, tout en gardant leur identité propre, élaborent et mettent en œuvre une pastorale commune. La communauté de paroisses est aujourd'hui l'espace habituel où la vie de l'Église est appelée à se déployer dans toutes ses dimensions : célébrer le salut, servir la vie des hommes et annoncer l'Évangile.

La communauté de paroisses est confiée à une **Équipe d'Animation Pastorale (EAP)** composée :

- du curé (nommé par l'évêque diocésain)
- de 4 à 7 autres membres (ministres ordonnés, religieux ou laïcs) qui sont proposés par le conseil pastoral puis, en concertation avec le curé, nommés par le vicaire épiscopal (mandat de 3 ans, renouvelable 2 fois).

Chaque membre de l'EAP porte plus spécialement le souci d'une dimension de la vie de l'Église dans la communauté de paroisses. Pour symboliser ces différentes dimensions, les services et mouvements sont regroupés en 5 pôles : **liturgie** (célébration et prière), **charité**, **transmission de la foi** (annonce de la parole), **moyens humains et matériels**, **communication**.

Outre sa mission de direction de la compar, l'EAP doit veiller à la cohésion de la communauté de paroisses (relations entre les paroisses, entre les services et mouvements paroissiaux ou interparoissiaux), susciter et accompagner des initiatives et des engagements.

Les membres de l'EAP, ensemble, sous la conduite et sous la responsabilité du curé, forment l'instance habituelle de gouvernement, de décision et de mise en œuvre de la vie de la communauté de paroisses.

A côté de l'EAP, la communauté de paroisses est dotée d'un **conseil pastoral**. Outre des membres de l'EAP, le conseil pastoral est composé de membres élus (pour 3 ans, renouvelables 2 fois) qui représentent les différentes paroisses, les services et mouvements paroissiaux ou interparoissiaux, les ministères et états de vie. Quelques membres cooptés peuvent compléter la composition du conseil.

Le conseil pastoral, animé par le **bureau du conseil pastoral**, éveille l'attention aux événements de l'Église, de la compar. C'est le lieu où les représentants des chrétiens de la communauté de paroisses se font l'expression des attentes de ceux qu'ils côtoient tous les jours.

Le conseil pastoral travaille en étroite collaboration avec l'EAP : lors de ses séances (au minimum, une par trimestre), il émet à l'intention de l'EAP des avis, des objectifs pour la vie de la communauté de paroisses. De son côté, l'EAP interpelle le conseil pastoral et lui demande d'évaluer ce qu'elle met en œuvre. En commun, le conseil pastoral et l'EAP élaborent le projet pastoral de la communauté de paroisses.

L'ensemble de la communauté de paroisses est régulièrement informée des travaux du conseil pastoral.

Une fois par an, le conseil pastoral invite, pour un travail commun, les bureaux des conseils de fabrique. Il est également informé, une fois par an par le trésorier de la mense curiale, de la situation de la caisse pastorale.

Enfin, le conseil pastoral invite les membres de la communauté de paroisses à une assemblée annuelle.

Par ses missions de conseil et d'évaluation, ainsi que par le mode de désignation de la majorité de ses membres (l'élection) et tout en n'ayant, statutairement, aucun pouvoir de décision, le conseil pastoral constitue en quelque sorte le « parlement » de la communauté de paroisses.

L'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) de la communauté de paroisses

Franck GUICHARD, curé
Bénédicte GREINER, coopératrice de pastorale
de 3 à 6 membres restent à appeler

Le conseil pastoral de la communauté de paroisses

Le curé, la coopératrice de pastorale et un autre membre de l'EAP (à désigner) sont membres de droit (au titre de l'EAP) du conseil pastoral

Bureau du conseil pastoral

Franck GUICHARD
1 membre de l'EAP
3 membres du conseil pastoral

MOYENS MATÉRIELS (gérer)

- **Conseils de Fabrique :**
Claude WALTER (Spechbach le Bas)
- **Nettoyage des églises :**
Poste à pourvoir
- **Associations de rénovation et de gestion :**
Alice WOLF (Saint Bernard)

COMMUNICATION (relier)

- **Accueil :**
Poste à pourvoir
- **Personnes-relais :**
Anne-Marie VISSIÈRES (Illfurth)
- **Bulletin et site internet :**
Gilbert VISSIÈRES (Illfurth)

MEMBRES COOPTÉS PAR LE CONSEIL PASTORAL

- **Communauté de communes du secteur d'Illfurth (CCSI) :**
Jean LEY (Heidwiller)
- **Enseignement religieux dans les écoles élémentaires :**
Poste à pourvoir
- **Enseignement religieux au collège de l'ill :**
Poste à pourvoir

LITURGIE (célébrer)

- **Sacristains :**
Simone FAEDY (Spechbach le Haut)
- **Servants d'autel :**
Nathalie GUTZWILLER (Tagolsheim)
- **Fleuristes :**
Martine RIETHMANN (Luemschwiler)
- **Lecteurs :**
Marie-Adrienne LEY (Heidwiller)
- **Rédacteurs de prières universelles :**
Solange FRÉMONT (Luemschwiler)
- **Choristes et instrumentistes :**
Anne-Marie FELDMANN (Illfurth)

PASTORALE DE LA CHARITÉ (réconforter)

- **Mouvements caritatifs :**
Martine KOENIG (Heidwiller)
- **Visiteurs de malades :**
Colette MEYER (Saint Bernard)
- **Accompagnement des familles en deuil :**
Michelle PINARELLO (Spechbach le Haut)

TRANSMISSION DE LA FOI (annoncer)

- **Baptême :**
Géry MARCHAND (Illfurth)
- **Éveil à la foi :**
Poste à pourvoir
- **Catéchèse « enfants » (PP, PC) :**
Sarah WEISS (Illfurth)
- **Catéchèse « jeunes » (PF, CF) :**
Myriam SUTTER (Illfurth)
- **Mouvements de jeunes :**
Michèle PERRIN (Spechbach le Bas)
- **Approfondissement de la foi :**
Gérard HILDENBRANDT (Tagolsheim)

Les personnes-relais

SAINT BERNARD :
Yvette HERR
Geneviève STROEBEL

SPECHBACH LE BAS :
Marie-Christine BURG
Bernadette WALTER

SPECHBACH LE HAUT :
Simone FAEDY
Marie-Christine MEYER
Georgette RECK

HEIDWILLER :
2 postes à pourvoir

ILLFURTH :
Francette FELDMANN
Anne-Marie VISSIÈRES
Marileine WOLF

LUEMSCHWILLER :
André SCHAEERER
Vincente UHL

TAGOLSHEIM :
Nathalie GUTZWILLER
André HUEBER

WALHEIM :
Jean LINDECKER
Cathy MEZZAROBBA

Trésorière de la mense curiale : Isabelle SCHWEITZER (Luemschwiler)

